

Le 27 Août 2018

Madame, Monsieur,

Notre commune fait d'énormes efforts humains et financiers pour conserver et entretenir un village accueillant et agréable à vivre. Le respect de l'environnement et la valorisation des déchets sont des enjeux auxquels nous attachons beaucoup d'importance.

Dans cet esprit nous avons, en collaboration avec la CAD, créé et agrandi des points d'apports volontaires (PAV).

Ces espaces étant exclusivement réservés à la collecte :

- Des déchets ménagers
- Des emballages recyclables
- Des emballages en verre
- Des vieux vêtements

La collecte des cartons n'est pas encore disponible. Pour pallier ce manque, les agents communaux, par convention avec le Syndicat Intercommunal du Haut Var, se chargent de cette mission.

Sachez que la déchetterie de Salernes collecte tous les encombrants. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, une collecte le 1^{er} Jeudi de chaque mois vous permet un enlèvement à domicile (inscription au préalable en mairie). L'aire de dépôt des déchets verts, située chemin de la piscine, ne permet en aucun cas le déchargement de gravats sous peine d'amende.

Malgré tous ces services, nous constatons que certaines personnes déposent des déchets verts, des télévisions, des frigos ou autres détritiques de tous genres sur ces aires. Ces sites étant placés sous surveillance, plusieurs personnes ont été identifiées et ont fait l'objet d'amendes forfaitaires.

Vu que la réglementation en matière de déchets est particulièrement lourde de conséquences, nous ne souhaitons pas en arriver à l'application stricte de la verbalisation prévue en cas de non-respect de ces règles comme suit :

- Une contravention de la 5^{ième} classe (1500€)
- Un forfait de 300€ minimum pouvant aller jusqu'à 700€, pour l'enlèvement des dépôts
- Et dans certains cas par la saisie du véhicule du contrevenant

Je compte sur votre civisme et sur votre attachement à la beauté de notre village et reste à votre disposition si vous rencontrez des difficultés, mais sachez, que nous n'hésiterons pas à sanctionner lourdement les contrevenants.

The official blue circular stamp of the commune of Sillans la-cascade. It features a central emblem with a figure and the text "SILLANS LA CASCADE" around the perimeter.
Le Maire, Christophe Carrière.

A large, dark, handwritten signature in black ink, written over the official stamp and extending to the right.